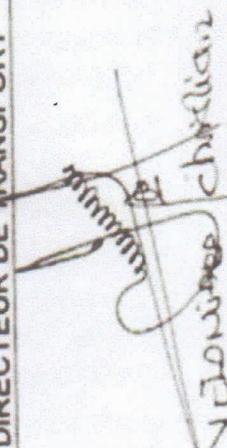




CONSEQUENCE MANAGEMENT

INFRACTIONS	1ère infraction (Enregistrée)	ACTIONS	2ème infraction (Sanctions)	ACTIONS	3ème infraction (Sanctions)	ACTIONS	4ème infraction (Sanctions)
6 Accident et presque accident							
6-1 Non déclaration immédiate d'un accident.	Avertissement écrit + Encadrement.	Rappel pour la déclaration immédiate rapport d'accident.	Demier avertissement + Réengagement.	Réengagement pour la déclaration immédiate de l'accident.	Licencement		Chauffeur et personnel concerné
6-2 Rapport d'accident non fait.	Encadrement	Rappel l'établissement a temps le rapport d'accident.	Avertissement écrit + Encadrement.	Demande explication de non fait le rapport d'accident.	Demier avertissement écrit + Réengagement.	Rappel engagement faite sur le contrat de travail.	Licencement
6-3 Voyager sans faire des remarques sur les événements, dangers de route et les points notés sur son trajet.	Encadrement	Sensibilisation PIP et leurs intérêt.	Avertissement écrit + Encadrement.	Rappel de rapporter de PIP après chaque voyage.	Demier avertissement écrit + Réengagement.	Réengagement PIP.	Licencement
6-4 Coupable d'un accident de niveaux 1 et 3	Avertissement écrit + Encadrement.	Conduite défensive.	Suspendre une semaine + Encadrement.	Réengagement pour l'application et respect de la conduite défensive.	Licencement		Chauffeur et personnel concerné
6-5 Coupable d'un accident mortel	Licencement						Chauffeur et personnel concerné

Valider par

Date de dernière mise à jour	DIRECTEUR DE TRANSPORT	DIRECTEUR GENERAL
06 Avril 2021		

 MUEL